

Jus Cogens

Par **mini-nova**, le **16/12/2008** à **17:50**

Bonjour!

Le Jus Cogens est il une notion de droit naturel ou de droit positif?

merci pour vos reponses

Par **nicomando**, le **17/12/2008** à **10:31**

Bonjour,

Ce serait sympas si vous vous étendiez un peu sur le sujet.

Tout d'abord est ce que c'est une dissert ? si oui merci de mettre de fruit de vos réflexions avant que l'on puisse vous aider.

Ensuite qu'est ce que le droit naturel et qu'est ce que le droit positif ? si vous comprenez les deux notions le classement du jus cogens devrait ne pas poser de problème.

Si vous ne connaissez pas les notions dites le clairement et je vous expliquerai.

Par **kaptainkarott**, le **08/01/2009** à **22:26**

bon je v faire mon rabas joie.

Si j'étais un bon positiviste je dirais: le jus cogens ça n'exite pas. Image not found or type unknown

voir les idées de l'ami Combacau.

je dirai m dans ce sens qu'aucune cour internationale ne s'en ait jamais servi explicitement. implicitement voir CIJ liceïté de l'arme nucléaire.